



Partie réservée au ministère

Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Entré le

28 NOV. 2022

104493

Demande d'autorisation dans le cadre de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles

Abattage d'arbres (Art. 14)

Références

Requérant	Nom :	<input type="text" value="Ponts et chaussées"/>	Prénom :	<input type="text" value="SRRD"/>
	N°, rue :	<input type="text" value="15, Grand-Rue"/>		
	Code postal :	<input type="text" value="L-8510"/>	Localité :	<input type="text" value="REDANGE"/>
	Téléphone :	<input type="text" value="28463500"/>		
	Email :	<input type="text" value="srrd@pch.etat.lu"/>		
Bureau (d'architecture, d'études)	Nom :	<input type="text"/>		
	N°, rue :	<input type="text"/>		
	Code postal :	<input type="text"/>	Localité :	<input type="text"/>
	Téléphone :	<input type="text"/>	V/Réf. :	<input type="text"/>
	Email :	<input type="text"/>		

Situation géographique

Commune :	<input type="text" value="Redange"/>
Section :	<input type="text" value="Ospern"/>
N° parcelle(s) cadastrale(s) :	<input type="text" value="583/1231"/>
Lieu-dit :	<input type="text" value="Voirie publique: N23 Ospern - Hostert. PR 2,00+050"/>

Description de la demande

Désignation exacte :

- Abattage, déracinement ou destruction d'un ou plusieurs arbres bordant les chemins et routes ou formant limite entre parcelles cadastrales
- Dénudation des rives de toutes les eaux courantes ou stagnantes de leur végétation y compris l'arrachage des arbres, arbustes et buissons
- Abattage, déracinement ou destruction d'un ou plusieurs arbres sur les places publiques et sur les fonds constituant des dépendances d'un édifice public ou d'un monument public ou privé

Description précise :

a) motif de l'abattage : Arbre avec une faible vitalité. Dans toute la couronne se trouvent des branches mortes. Malgré des soins réguliers, est l'arbre plus à sauver. L'arbre se trouve tout près d'une maison d'habitation. Danger.

b) L'arbre se trouve dans l'Arrondissement Centre-Ouest, triage de Redange

Zones de protection : Habitats Natura 2000 NON
: Zones de protection oiseaux Natura 2000 NON

Données techniques

Abattage :

Nombre d'arbres à abattre : 1
Essence de l'/des arbre(s) : Tilleul
Etat phytosanitaire de l'/des arbre(s) : Faible vitalité. Branches mortes. Tronc a une grande blesse de pourriture.
Motif d'abattage : Danger. Arbre tout près d'une maison d'habitation.

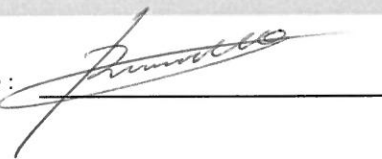
Replantation :

Nombre d'arbre(s) à replanter (en total) : 1
Essence de l'/des arbre(s) : Tilleul
Période de plantation prévue : Printemps 2023
Emplacement exact : sur place Nombre d'arbres : 1
 Nouvel emplacement : Nombre d'arbres :
Commune :
Section :
N° parcelle(s) cadastrale(s) :
Lieu-dit :

Liste des pièces à joindre à la demande (toutes les pièces en 4 exemplaires)

- Le présent formulaire dûment rempli et signé
- Un extrait de la carte topographique avec indication précise de l'emplacement actuel de l'/des arbre(s) (1:20000)
- Un extrait de la carte topographique avec indication précise de l'emplacement projeté de la/des nouvelle(s) plantation(s) (1:20000)
- Déclaration de protection des données (document à joindre)

Lieu, date et signature

Redange, le 03 octobre 2022 Signature : 

BARTHELMES FRÄNK
SURVEILLANT DES DOMAINES

Le dossier complet est à envoyer à l'adresse suivante :

Administration de la nature et des forêts
Service autorisations
3, rue Neihaischen
L-2633 Senningerbiérg